



COMMUNE  
DE  
MONTCHERAND  
Sur la Place 1

MUNICIPALITE DE  
MONTCHERAND

Préavis n°03/2016 du 12 septembre 2016

**Préavis municipal** relatif à l'autorisation de disposer d'une somme de CHF 50'000.-

**1. But du préavis**

Le présent préavis demande au Conseil général l'autorisation de disposer d'une réserve de CHF 50'000.- par année.

**2. Préambule**

La Municipalité est d'avis qu'il serait souhaitable que le Conseil général lui donne l'autorisation de disposer d'une réserve de CHF 50'000.- par année, pour des dépenses imprévues qui pourraient survenir dans le cours de l'année.

Cette autorisation serait renouvelée tacitement jusqu'à nouvel avis.

**3. Conclusion**

En conclusion des éléments ci-dessus, la Municipalité invite le Conseil général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL GENERAL DE MONTCHERAND**

Sur proposition de la Municipalité entendu le rapport de sa commission  
Et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**Décide**

La Municipalité est autorisée à disposer d'une réserve de CHF 50'000.- par année pour des dépenses imprévues qui pourraient survenir dans le cours de l'année.

Le syndic : Bertrand Gaillard

La Municipalité



La secrétaire : Sandra Cunsolo